



# LE MESSAGER CANADIEN

DU

## SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

VOL. III

MONTRÉAL, AVRIL, 1894

No. 4

### HYMNE AU CHRIST

Laissons-les crier victoire !  
Notre Christ est le plus fort ;  
J'ai vu ta vie et ta gloire,  
Fier vainqueur que l'on croit mort.

Tu n'as point cédé la place,  
Ton Calvaire est là toujours,  
Et de leur règne qui passe  
Toi-même as compté les jours.

Quand on dit que tu succombes,  
On t'avoue encore vivant ;  
Et le Dieu des catacombes  
Était un Dieu triomphant.

De là haut, quand tu contemples,  
Ce qu'ils font de la vertu,  
Ce qu'ils ont fait de tes temples,  
Dieu juste, qu'en penses-tu ?

Et quand la mort te les livre,  
Bien sûrs de t'avoir battu,  
Ouvrant sous leurs yeux ton livre,  
Dieu juste, que leur dis-tu ?

Lequel des deux devient blême ?  
Lequel se sent prisonnier ?  
Qui redoute l'anathème  
Et qui parle le premier ?

Mais tu n'attends pas pour vaincre,  
Le jour où tout doit finir,  
Ni l'enfer pour les convaincre,  
Ni le ciel pour nous bénir.

Ils ont beau nous faire taire,  
Étouffer nos cris de foi,  
Tu vis encore sur la terre,  
Puisqu'on meurt encore pour toi.

Ta bannière est bien suivie,  
Et nous, les derniers venus,  
Nous n'entrons pas dans la vie  
Pour nous avouer vaincus.

Fiers de relever ton trône,  
Nous t'offrons Dieu tout-puissant,  
De l'or, si tu veux l'aumône,  
Du sang, s'il te faut du sang.

C'est un beau temps que le nôtre,  
Où le cœur n : peut mentir ;  
Apostat ou bien apôtre,  
Renégat ou bien Martyr.

De bon cœur on peut te suivre  
Et tomber en combattant ;  
Quand on est sûr de revivre,  
On peut bien mourir content.

J. B. FOUCHERAY, S. J.



## LE CATÉCHISME DU SACRÉ-CŒUR.

(Suite : voir Vol. II, p. 377.)

### III.—FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Q.—Que requiert des Officières la bonne administration des affaires de la sainte Ligue ?

R.—La bonne administration des affaires de la sainte Ligue demande des Officières une connaissance suffisante de leurs devoirs et un zèle prudent et constant pour s'en bien acquitter.

Q.—Quelles sont les principales fonctions des Présidentes ?

R.—Ce sont les suivantes : 1) elles sont spécialement chargées des Zélatrices, comme celles ci le sont des Associés. Elles doivent donc s'efforcer d'avoir toujours un nombre suffisant de Zélatrices pour l'arrondissement dont elles sont respectivement chargées, les instruire aimablement de leurs devoirs, voir à ce qu'elles aient toujours en main les listes, billets d'admission, scapulaires du Sacré-Cœur, etc., requis pour l'enrôlement de nouveaux Associés. Elles feraient bien de les aller voir de temps en temps à domicile ou de les inviter chez elles, afin de pouvoir les diriger plus à loisir.

2) Les Présidentes, comme les autres Officières, doivent bien comprendre qu'elles sont entièrement sous le contrôle du Directeur local en qui réside radicalement toute autorité en matière de direction et d'administration de l'Œuvre ; aussi auront-elles soin de le consulter sur la nomination de nouvelles Zélatrices, etc., selon qu'elles comprendront qu'il le désire.

Les Présidentes ont droit au Diplôme et à la Croix-médaille de Zélatrice.

Q.—Quelles sont les fonctions de la Secrétaire ?

R.—Ce sont les suivantes : 1) Elle fait les compte-rendus des réunions des Conseils, communique au MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR, de l'avis du Directeur, les notes et rapports propres à être publiés.

2) Elle fait à la fin de chaque mois la somme des Intentions particulières et des œuvres du Trésor du Cœur de JÉSUS, dont elle envoie une copie au Directeur du MESSAGER pour la faire insérer dans le Calendrier du mois suivant.

3) Elle inscrit les noms des nouveaux Associés sur le grand registre de l'Apostolat, et conserve les listes des quinzaines du deuxième Degré et des Sections de la Communion réparatrice, s'il y en a.

4) Elle doit chaque année, au mois de juin, par exemple, faire une liste complète des noms des Associés reçus dans l'Apostolat depuis le mois de juin précédent (ou depuis la dernière liste qui a faite été à cet effet) et l'envoyer aux Bureaux du Sacré-Cœur, Montréal, après l'avoir fait viser par le Directeur local, afin de la faire inscrire sur le Registre de l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur. (1)

5) Elle peut se faire nommer une ou plusieurs Assistantes par le Conseil d'administration, et elle a droit au Diplôme et à la Croix-médaille de Zélatrice.

Q.—Quelles sont les principales fonctions de la Trésorière ?

R.—La Trésorière doit tenir fidèlement les comptes de la sainte Ligue dans son centre, procurer aux Zélatrices les matériaux requis pour l'enrôlement des Associés, leur remettre en temps et lieu leurs *Messagers* et leurs *Almanachs mensuels* et avoir en main les divers objets de propagande de la dévotion au Sacré-Cœur qu'elle fera venir, selon le besoin, des Bureaux du Sacré-Cœur, Montréal.

(1) Si la paroisse possédait un centre régulier de l'Archiconfrérie, c'est sur le registre local de ce centre qu'il faudrait faire inscrire les noms, au lieu de les envoyer à Montréal.

Q.—Quels sont les livres que la Trésorière devrait avoir ?

R.—La Trésorière devrait avoir : a) un *journal*, dans lequel elle doit entrer en détail, jour par jour, comme ils se présentent, les paiements et les recettes ; b) un *Grand livre* pour y entrer séparément les contributions annuelles recueillies par les Zélatrices de leurs Associés, les comptes de son petit magasin ou dépôt d'objets de propagande en rapport avec la dévotion au Sacré-Cœur, le produit des quêtes en faveur de l'Œuvre, s'il s'en fait, les souscriptions ou autres dons extraordinaires reçus, les sommes souscrites pour l'Association des Lampes perpétuelles, pour la décoration de l'autel, etc.

Q.—La Trésorière a-t-elle besoin d'une autorisation spéciale du Conseil d'administration pour régler les comptes courants avec le Bureau central du Sacré-Cœur ?

R.—Non ; car c'est pour cela surtout qu'elle est en charge. Mais elle ne pourra faire aucune transaction extraordinaire sans y être spécialement autorisée par un ordre en conseil, approuvé par le Directeur local.

Q.—Est-ce que la Trésorière doit écrire au Bureau central par l'intermédiaire de la Secrétaire ?

R.—Non ; comme la Trésorière est responsable de la gestion des affaires de l'Œuvre, c'est à elle qu'il incombe de correspondre directement avec le Directeur supérieur pour les affaires d'administration.

Q.—Qu'est-ce que la Trésorière doit faire de l'argent qui peut lui rester en main après avoir payé toutes les dettes du centre local ?

R.—Elle devra s'entendre avec le Directeur local à ce sujet. Dans tous les cas, il est bien entendu que la Trésorière doit toujours tenir l'argent de la Ligue complètement séparé du sien, afin d'être en état de l'avoir toujours à la disposition du Conseil d'administration.

Q.—Pour quelles fins le Conseil d'administration pourrait-il disposer de ce surplus ?

R.—Pour des fins en rapport avec la dévotion au Sacré-Cœur, comme, par exemple, pour l'achat des Croix-médailles ordinaires des Zélatrices, de la bannière de l'Apostolat, pour la décoration de l'autel ou de la statue du Sacré-Cœur, etc. ; mais il faudra en cela l'autorisation expresse du Directeur local.

Q.—La Trésorière, comme telle, a-t-elle droit au Diplôme et à la Croix-médaille de Zélatrice ?

R.—Oui, et les Assistantes que le Conseil d'administration jugera utile de lui donner auront aussi le même privilège, si elles s'acquittent fidèlement des devoirs de leur charge.

Q.—Y a-t-il dans la sainte Ligue d'autres fonctions à remplir qui requièrent la nomination d'autres dignitaires ?

R.—Oui ; l'on nomme ordinairement une *Maîtresse de chapelle* pour s'occuper du chant et de la musique ; une *Sacristine* pour la décoration de l'autel ou de la statue du Sacré-Cœur et pour préparer la salle des réunions ; une autre pour organiser, là où c'est possible, le Culte perpétuel du Sacré-Cœur ou l'Adoration du Saint-Sacrement ; enfin, d'autres pour la visite des pauvres, des malades.

Q.—Est-il nécessaire que ces diverses fonctions soient exercées par des personnes différentes ?

R.—Non ; les mêmes personnes peuvent cumuler plusieurs charges ; mais il importe que les attributions de chacune soient bien définies afin que l'on sache à qui s'adresser selon les circonstances.

#### IV.—RÉUNIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Q.—Doit-il y avoir des réunions régulières du Conseil général dans les centres locaux ?

R.—Oui ; d'après les Statuts (art. 5), les Zélatrices doivent se réunir en conseil à des époques déterminées, afin de prendre des mesures qui leur paraîtront opportunes pour la prospérité de l'Œuvre.

Q.—Quand ces réunions devraient-elles se faire ?

R.—Vers la fin de chaque mois, ordinairement le quatrième dimanche, alors que les *Messagers* et les *Billets mensuels* sont arrivés pour être distribués aux Zélatrices pour le mois suivant.

Q.—Où peut-on tenir cette réunion des Zélatrices ?

R.—S'il n'y a pas de salle destinée spécialement à cet usage, on peut tenir la réunion soit à la sacristie, soit dans une des salles de l'école, du couvent, etc.

Q.—De combien de parties distinctes se compose le travail de la réunion mensuelle des Zélatrices ?

R.—De quatre, savoir : 1) le rapport de la Secrétaire, 2) les avis du Directeur local, 3) les délibérations, 4) l'expédition des affaires.

Q.—Qu'entendez-vous par le rapport de la Secrétaire ?

R.—J'entends la lecture des minutes de la dernière réunion et la communication au Conseil des faits édifiants qui se sont passés durant le mois, lesquels il est du devoir de la Secrétaire de consigner dans son Journal.

Q.—Que doit faire la Secrétaire, si elle ne peut pas assister à la réunion ?

R.—Elle doit s'efforcer de se faire remplacer par une autre personne, à qui elle passera le livre des rapports et qui aura à préparer le rapport du mois suivant.

Q.—Quels sont les sujets que les Directeurs locaux ont coutume de traiter dans l'allocation qu'ils font aux Zélatrices après le rapport de la Secrétaire ?

R.—Après avoir donné les avis de circonstance, les Directeurs profitent ordinairement de l'occasion pour instruire les Zélatrices sur leurs devoirs, pour leur faire mieux connaître l'Œuvre du Sacré-Cœur qu'elles devront expliquer à leur tour aux personnes qu'elles enrôleront.

Q.—Que doit faire la Présidente, si le Directeur est absent ?

R.—Elle doit lire ou faire lire deux ou trois pages soit du Guide des Zélatrices, soit du Catéchisme du Sacré-Cœur ou du Messager du Cœur de JÉSUS.

Q.—Si la Présidente est absente, qui doit la remplacer ?

R.—La première ou, en l'absence de celle-ci, la seconde Vice-Présidente.

Q.—Quelle est la matière des délibérations du Conseil général ?

R.—Ces délibérations doivent avoir trait à tout ce qui regarde le maintien et le progrès de la dévotion au Sacré-Cœur, aux intérêts urgents de la religion dans la localité, à la lutte contre les ennemis de l'Eglise, aux œuvres de bienfaisance et de charité spirituelle et corporelle qu'il convient d'encourager, etc.

Les motions seront adoptées à la pluralité des voix, avec la sanction du Directeur, et seront consignées par la Secrétaire dans le livre des minutes.

Q.—Comment se fait la transaction des affaires ?

R.—Les délibérations étant terminées, le Directeur ou, en son absence, celle qui préside, récite un *Ave Maria* et quelques invocations aux Sacrés-Cœurs de JÉSUS et de MARIE, puis les Officières s'acquittent respectivement des devoirs de leur charge :

Les Présidentes voient les Zélatrices approbanistes, les instruisent au besoin et les munissent de matériaux d'enrôlement ; elles tâchent de faire adopter par les Zélatrices présentes les Associés qui se trouvent sans Zélatrice.

La Secrétaire, aidée de ses Assistantes, inscrit les changements d'adresses suggérés par les Zélatrices, reçoit les nouveaux noms à enregistrer, les feuilles du *Trésor du Cœur de JÉSUS* et des *Intentions particulières*, etc.

La Trésorière et ses Assistantes distribuent les *Messagers* et les *Almanachs mensuels*, reçoivent les cotisations recueillies de leurs Associés par les Zélatrices et procurent des objets de piété à celles qui désirent en acheter, etc.

Les Zélatrices reçoivent leurs *Messagers* et leurs *Billets mensuels* de la Secrétaire, se munissent de matériaux d'enrôlement à la table des Présidentes, donnent avis à la Secrétaire des changements survenus dans leurs Cercles depuis la dernière réunion, lui remettent une liste des nouveaux noms à inscrire, si elles en ont, etc.

Q.—Quand le Conseil d'administration doit-il se réunir ?

R.—Le Directeur convoquera de temps en temps le Conseil d'administration quand il le jugera opportun, soit pour discuter les intérêts généraux de l'Œuvre, soit pour se faire rendre compte de l'état des finances et quand il s'agira de décider quelles sont les Zélatrices qui auront mérité de recevoir leurs Diplômes et leurs Croix-médailles.

Q.—Qu'entendez-vous par *Conseils privés* de l'Apostolat ?

R.—Les Conseils privés de l'Apostolat sont des réunions partielles soit d'un Bureau, soit d'une Commission spéciale, soit de deux ou plusieurs Zélatrices dans un but de zèle, ou, comme s'exprime le Rescrit pontifical, "pour s'avertir mutuellement et s'exciter à promouvoir plus efficacement la gloire divine."

Q.—Y a-t-il des indulgences spéciales attachées à ces réunions ?

R.—Oui ; comme il a été dit au chapitre douzième, les Zélatrices peuvent gagner 300 jours d'indulgence chaque fois qu'elles assistent aux réunions du Conseil général ou d'un Conseil privé.

---





## DECRET

Concernant la cause orléanaise de béatification et canonisation de la vénérable servante de Dieu

### JEANNE D'ARC

Vierge dite la Pucelle d'Orléans

SUR LE DOUTE :

*La commission d'introduction de la cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit doit-elle être signée ?*

**D**IEU qui, selon la parole de l'apôtre, *appelle ce qui n'est pas, comme ce qui est*, de même que jadis il avait choisi, dans ses desseins, Débora et Judith pour confondre les puissants, suscita, au commencement du quinzième siècle, Jeanne d'Arc, pour relever les destinées de sa patrie presque abattue par la guerre acharnée entre les Français et les Anglais et, en même temps, pour revendiquer la liberté et la gloire de la religion dont les intérêts étaient menacés.

Elle naquit en Lorraine, le 6 février 1412, de parents de condition médiocre, mais remarquables par leur piété traditionnelle envers Dieu. Dès le premier âge élevée dans les bonnes mœurs, elle se distingua par le mérite de toutes les vertus chrétiennes, principalement par la pureté angélique de sa vie. Encore petite fille, *craignant Dieu dans la simplicité et l'innocence de son cœur*, elle aidait de ses mains ses parents dans leurs travaux agricoles : à la maison *ses doigts tournaient le fuscau* ; et dans les champs où elle accompagnait son père, elle ne refusait pas de s'employer, parfois, à conduire la charrue. Pendant ce temps, la très pieuse jeune fille s'enrichissait de plus en plus chaque jour des dons célestes.

Or, comme elle atteignait l'âge de dix-sept ans, elle connut par une vision d'en-haut qu'elle devait aller trouver Charles, dauphin de France, pour lui révéler le secret qu'elle avait reçu de Dieu. La bonne et simple jeune fille, appuyée sur la seule obéissance et animée d'une admirable charité, *mit aussitôt la main aux grandes entreprises*.

Ayant quitté son pays et ses parents, après les périls sans nombre du voyage, elle arriva devant le roi, dans la ville de Chinon, et d'une

âme franche et virile elle communiqua à lui seul ce qu'elle avait appris du Ciel ; elle ajouta qu'elle était envoyée de Dieu pour faire lever le siège d'Orléans et pour conduire le prince à Reims où, Jésus-Christ étant déclaré suprême roi de France, Charles recevrait en son lieu et place la consécration et les insignes de la royauté. Le roi fut stupéfait, en entendant ces paroles ; mais, afin d'agir avec plus de prudence et de sûreté dans une affaire si importante, il envoya Jeanne à Poitiers pour y être examinée par une commission d'hommes éminents. On y remarquait l'archevêque de Reims, chancelier du royaume, l'évêque de Poitiers et des docteurs distingués, tant du clergé séculier que du clergé régulier, lesquels tous, peu après, renvoyèrent la Pucelle avec une éclatante attestation où, après avoir rendu témoignage au roi de sa foi, de sa piété, de sa virginité et de sa simplicité, ils reconnaissaient sa mission divine.

Ensuite cette jeune fille, qui n'avait pas l'usage du bouclier et du casque, on la vit, à l'étonnement de tous, monter un cheval de guerre ; tenant d'une main l'épée, de l'autre un étendard qui portait l'image du Rédempteur, elle se livra aux périls et aux travaux des combats et se précipita hardiment au milieu des ennemis. C'est chose incroyable combien elle a osé, combien elle a supporté patiemment d'insultes et de moqueries de la part des adversaires, combien de prières accompagnées de larmes et de jeûnes elle a répandues devant Dieu, afin que les vainqueurs fussent chassés d'Orléans, et qu'ayant ensuite enrichi la France de nouveaux triomphes, rétabli et assuré le droit du royaume, elle pût, même pour l'avenir, écarter, avec l'aide de Dieu, le péril menaçant de faire perdre la prospérité et la paix et de porter atteinte à la religion des aïeux.

On voyait Jeanne, qui avait toujours à côté d'elle son confesseur, prendre tous les moyens pour préserver les soldats de ce qui pouvait corrompre les mœurs, proscrivant diverses excitations au mal et procurant l'assistance de saints prêtres pour favoriser la piété. Plus puissant encore était l'exemple de la Pucelle, qui offrait quelque chose d'angélique par l'exercice de toutes les vertus, principalement de la plus ardente charité envers Dieu et envers le prochain. Cette charité brilla à tel point à l'égard même des ennemis, que non seulement jamais Jeanne ne blessa aucun d'eux de l'épée ou de la hache, mais que ceux qu'elle voyait gisant à terre blessés, elle les faisait relever sur-le-champ, secourir et soigner, à la grande admiration de tous.

Enfin, se portant ici et là comme un vaillant capitaine, elle délivra des ennemis la ville d'Orléans et rendit la paix à la population effrayée. Outre cela, il faut attribuer à Jeanne le retour dans l'obéissance au roi de tout le territoire avoisinant la Loire et des villes de Troyes, de Châlons et de Reims, et aussi le sacre solennel du roi à Reims.

Pour tant et de si grands bienfaits, par la volonté de Dieu qui voulait éprouver sa Servante, toutes sortes de souffrances furent infligées à la Pucelle. Abandonnée ou trahie par les siens, elle tombe aux mains cruelles d'ennemis qui la vendent et chargée de chaînes, soumise dans sa prison, nuit et jour, à mille vexations, elle est enfin, par un crime suprême, comme hérétique et relapse, en vertu de l'inique sentence de juges qui participaient au concile schismatique de Bâle, livrée aux flammes.

Nourrie de la sainte Eucharistie, les yeux attachées sur la croix pendant que son corps brûlait, exhalant sans cesse le nom de Jésus, elle conquit la mort précieuse des justes, qui, signalée par des prodiges célestes, d'après ce que rapporte la renommée, excita à tel point l'admiration des assistants que ses ennemis en furent épouvantés. Il y en eut qui s'en retournèrent de cet horrible spectacle en se frappant la poitrine ; bien plus, le bourreau lui-même proclama hautement l'innocence de la Pucelle qu'il venait de tuer. Les hommes rentrèrent alors en eux-mêmes, et ils se mirent aussitôt à vénérer Jeanne comme sainte sur le lieu même de son supplice, de telle sorte que, pour soustraire au peuple les reliques de la Pucelle, son cœur, qui était resté intact au milieu des flammes et d'où le sang coulait, fut jeté dans le fleuve avec ses cendres par les ennemis.

Charles VII étant rentré en possession de son royaume et les affaires publiques étant rétablies en France, le Pape Calixte III, sur la demande de la mère et des frères de Jeanne elle-même, institua des juges apostoliques pour la révision du procès en vertu duquel la Pucelle avait été condamnée au feu ; ces juges, après avoir entendu cent vingt témoins de tout âge et de toute condition, rendirent une sentence, le 7 juillet 1459, par laquelle le premier jugement était cassé et l'innocence la Pucelle déclarée.

La renommée de sa sainteté s'étant continuée sans interruption pendant quatre siècles, il est arrivée, enfin, qu'à notre époque l'enquête ordinaire sur cette renommée de sainteté et de vertu a été faite dans la curie ecclésiastique d'Orléans. Cette enquête régulièrement accomplie ayant été transmise à la Sacrée Congrégation des Rites, N. T. S. P. le Pape Léon XIII a daigné concéder que le doute touchant la signature de la commission d'introduction de la cause de la Servante de Dieu fût posé, comme il vient de l'être, dans la réunion ordinaire de la même Sacrée Congrégation.

En conséquence, sur les instances du Rme évêque d'Orléans et du Rme P. Arthur Captier, supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice, postulateur de la cause, et étant prises en considération les lettres postulatoires d'un grand nombre d'Emes et Rmes cardinaux de la S. E. R. et d'évêques, non seulement de France, mais encore

d'autres pays divers et très éloignés, lettres auxquelles d'innombrables membres du clergé et pour ainsi dire le monde Catholique tout entier ont adhéré, dans la séance ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, tenue, le jour sous-indiqué, au Vatican, a été proposé à la discussion par l'Éme et Rme cardinal Lucide-Marie Parrocchi, évêque d'Albano et rapporteur de la cause, le doute suivant, savoir : *La commission d'introduction de la cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit doit-elle être signée ?*

Et la même Sacrée Congrégation, toutes choses étant mûrement pesées, et après avoir entendu de vive voix et par écrit le R. P. Augustin Caprara, promoteur de la sainte foi, a jugé devoir répondre : *La commission doit être signée, s'il plait à Sa Sainteté.* Le 27 janvier 1894.

Rapport ayant été fait de toutes ces choses à N. T. S. P. le Pape Léon XIII par moi soussigné cardinal préfet de la même Sacrée Congrégation, Sa sainteté ratifiant le rescrit de la Sacrée Congrégation, a daigné signer de sa propre main la commission d'introduction de la cause de la Vénérable servante de Dieu Jeanne d'Arc, vierge, le même jour du même mois de la même année.

CAJETAN, card. ALOISI-MASELLA, *préfet de la S. C. des R.*

VINCENT MUSSI, *secrétaire de la S. C. des R.*

(Semaine religieuse d'Evreux.)

## JEANNE D'ARC ET LE "TIMES"

Le *Times* s'occupe de Jeanne d'Arc, dans un sérieux article de première page, où il rend à la vierge lorraine un hommage bien remarquable.

Après avoir annoncé la décision de la Congrégation des Rites et la ratification du Pape, après avoir dit que les catholiques peuvent envisager avec espoir le jour où le plein honneur de la sainteté couronnera Jeanne d'Arc, la procédure annoncée aujourd'hui, le *Times*, se rappelant qu'il écrit pour des protestants, fait les réflexions suivantes :

"Quand ce jour-là viendra, même ceux qui nient ou raillent les prétentions qu'a Rome de se prononcer sur de telles matières, reconnaîtront que peu de figures plus nobles ont été jamais offertes à la vénération de leurs semblables. Dans toute l'histoire du moyen âge, il n'y a pas d'histoire plus simple et plus splendide, pas de tragédie plus douloureuse que celle de la pauvre petite bergère, de la *paupercula bergereta*, qui par sa foi passionnée a relevé sa patrie des profondeurs du désespoir et de la dégradation, pour subir la plus cruelle et a plus honteuse des morts de la main de ses ennemis.

"L'élévation et la beauté morale du caractère de Jeanne ont conquis les cœurs de tous les hommes. Un des plus grands dramaturges allemands a fait d'elle l'héroïne d'une tragédie qui n'est pas la moins noble de ses œuvres, et les anglais ont depuis longtemps appris à se rappeler avec honte le crime dont elle fut la victime, et la parodie de sa carrière que Shakspeare semble avoir accepté comme la vérité sur son compte."

Le *Times* indique alors les raisons spéciales pour lesquelles les Français doivent honorer Jeanne d'Arc. Et il reprend :

"Mais ce n'est ni pour son amour de son pays, ni pour sa bravoure sous les armes, ni pour ses visions mystiques que le monde entier fait honneur à Jeanne d'Arc. C'est parce qu'à une époque sombre et cruelle elle prouva par ses paroles et par ses actes que l'esprit de la femme chrétienne vivait encore parmi les plus humbles et les plus "foulés aux pieds," et portait en profusion, même dans les conditions les moins favorables, ses beaux fruits. C'est la sincérité, la tendresse, la pureté, la profonde piété de sa nature qui en appelle davantage à ceux qui aiment son histoire. La nature et la réalité "objective" des voix divines qu'elle entendait et qui la guidèrent pendant sa carrière active peuvent être laissées par les Anglais à la considération de "l'avocat du Diable" et au tribunal devant lequel il plaide.

"Pour elle au moins ces voix étaient divines et du jour où elles lui ordonnèrent de quitter le cottage de son père à l'ombre de l'église de Domremy jusqu'à ce que sa tête tombât sur son épaule ayant aux lèvres le nom sacré sur le Marché de Rouen, elle sentit qu'elle devait leur obéir. . . .

"Avant même d'avoir obtenu accès auprès du roi, et d'avoir levé son étendard, le peuple partout crut en elle. La force de sa volonté, l'élévation de ses pensées, l'intensité de son enthousiasme domptèrent toute opposition. Les mêmes qualités qui la mirent en mesure d'imposer aux autres ses convictions la rendirent capable du plus difficile devoir de rester fidèle à elle-même. Pour les prisonniers elle est douce et tendre. Même pour les Anglais son âme est pleine de pitié. Elle les invite à se joindre à elle pour une grande croisade contre l'ennemi de la chrétienté ; et quand, avec l'aide de quelques traîtres parmi ses compatriotes, ils l'ont enlacée dans un filet et l'ont condamnée à une horrible mort, ses dernières paroles sont des paroles de pardon pour ses persécuteurs. En prenant des mesures pour béatifier Jeanne d'Arc, l'Eglise Romaine honore un "type" auquel non seulement une nation, mais le monde entier rendra hommage, le type de la chrétienne tendre et pure à une époque sensuelle et sans piété."

Nous aurions regretté de ne pas enregistrer le splendide hommage rendu à notre Jeanne d'Arc par le "journal type" d'Angleterre, en

dépit de quelques notes échappées au rationalisme protestant de son auteur. Un pareil article fait honneur au journal de Londres. Et puis qu'il est sur la voie des examens de conscience, nous profiterons de l'occasion pour lui suggérer qu'il méconnaît souvent la vraie France comme Shakspeare a méconnu Jeanne d'Arc, et qu'il expose sa positivité à de pénibles retours. (*Semaine religieuse d'Evreux.*)

### L'IMITATION DU SACRÉ-CŒUR



DEPUIS longtemps, Dieu nous avait révélé qu'il avait un Cœur. On le savait, mais qui pensait à ce trésor ? Oui, Dieu a un Cœur. Aussi, dans les Saintes Écritures, Dieu dit : "*J'ai trouvé un homme selon mon Cœur.*" (1 Rois, 13.) Il déclare à Salomon au jour de l'inauguration du temple somptueux de Jérusalem "que ses yeux et son Cœur y seront toujours." (111 Rois, 9.) Le texte sacré se servait de ce mot pour exprimer d'une manière plus sensible la volonté de Dieu et les tendances de l'amour infini.

Mais ce n'était pas assez ; il fallait que le Verbe de Dieu prît un cœur véritable, un cœur de chair, de telle sorte que l'Homme-Dieu parlant aux hommes pût leur dire ce que le saint de l'Idumée disait à ses amis qui méconnaissaient sa vertu : "*Et moi aussi, j'ai un cœur comme vous. Et mihi est cor sicut et vobis.*" (Job, XII.)

Pendant seize siècles s'écoulaient, l'Eglise semble avoir oublié ce sanctuaire vivant de l'amour infini. Mais non ; elle attendait le moment marqué par le doigt de Dieu pour honorer publiquement le Cœur aimable du Rédempteur. Cette dévotion s'élaborait lentement dans le travail des âges chrétiens. Plusieurs saints illustres la connaissaient, et déjà en parlaient au monde. Ce ne fut toutefois qu'au dix-septième siècle que ce culte spécial eut sa floraison.

Il y a dans cette tardive apparition un caractère providentiel qui n'échappe à personne. Dieu avait réservé cette dévotion particulière comme un secours ménagé aux derniers temps. Elle a jailli au sein de l'Eglise semblable à une source nouvelle destinée à donner le sol appauvri où germent les plantes célestes. Il faut donc répondre à cette intention providentielle. Parmi les fruits nombreux de cette belle dévotion, il en est un que doivent goûter les âmes intérieures, c'est la formation de notre cœur sur celui de JÉSUS : travail béni, qui sert à régler les mouvements les plus intimes de l'âme et dont le résultat est la reproduction des sentiments et des aspirations du divin Maître.

## I

## IL FAUT RÉFORMER ET RÉGLER NOTRE CŒUR.

Le cœur n'est pas seulement cet organe principal de la circulation du sang, qui joue un si grand rôle dans le phénomène de l'existence. Il peut être considéré d'une manière plus large. Le savant et illustre cardinal Bellarmin a écrit ces mots : "Le cœur, dans les saintes Lettres, se prend pour l'âme tout entière ; de telle sorte qu'il signifie tout l'homme intérieur. C'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'on attribue au cœur les actes de l'intelligence et de la volonté, parce que l'homme intérieur contient ces deux parties."

Ainsi, comme l'a proclamé l'adage ancien : le cœur résume l'homme ; *cor est omnis homo*. Il est l'abrégé de sa vie, le moteur secret de ses actes. C'est lui qui donne aux paroles et aux actions le sceau de la vertu et du crime ; c'est lui qui est le foyer d'où rayonnent les clartés célestes ou les sombres lueurs de l'enfer.

Chose étonnante ! ni l'esprit, ni les dons de l'intelligence, ni les hautes fonctions ne font la grandeur réelle de l'homme. Ce qui lui donne sa juste valeur, ce sont les qualités morales, c'est son cœur. Il est la source des grandes pensées, des inspirations généreuses, des sublimes dévouements ; et chacun de nous peut dire avec un homme de génie et un grand saint : "C'est dans mon cœur que je suis tout ce que je suis. *Cor meum ubi sum quicumque sum*." (Saint Augustin).

Mais s'il en est ainsi, ne faut-il pas attacher une grande importance à la formation de notre cœur ? N'y a-t-il pas une immense utilité à régler ce moule de pensées et de sentiments que nous portons au dedans de nous-mêmes ? L'Esprit-Saint l'a déclaré : *Le cœur de l'homme est mauvais et insondable*. C'est de lui que sortent les pensées perverses. Il est un abîme de misères.

Depuis longtemps le Seigneur nous dit : "*Faites-vous un cœur nouveau et un autre esprit* ;" et tous ceux qui ont eu le courage de rentrer en eux-mêmes, tous ceux qui ont été les tristes victimes d'orages intérieurs, savent combien est opportun ce conseil de la divine Sagesse. Si nous voulons la paix du dedans, l'ordre dans nos affections, l'apaisement des agitations, il faut réformer et régler notre cœur ; et le modèle que nous devons étudier pour ce changement et cette transformation, c'est le Cœur de JÉSUS.

## II

## LE CŒUR DE JÉSUS EST NOTRE MODÈLE.

On peut d'abord affirmer que c'est là un désir du divin Sauveur. Il a déclaré à la B. Marguerite-Marie qu'il avait une singulière complaisance à voir les sentiments de son Cœur et de son amour honorés

par ses fidèles serviteurs. Le plus vrai et le plus délicat des hommages est l'imitation ; si nous désirons donc plaire à JÉSUS, il faut retracer en nous quelque chose de ses perfections. L'imitation est un acte prolongé de louange et d'amour qui proclame bien haut l'estime inspirée par le modèle.

Il y a dans cette étude non-seulement un hommage délicat, mais encore l'accomplissement d'un devoir. Notre Sauveur est le type nécessaire et obligé sur lequel nous devons régler notre intérieur. Le grand mystère du christianisme, c'est qu'un Dieu a voulu ressembler aux hommes, afin d'imposer aux mortels la joie et l'honneur de lui ressembler. Ce qui a fait dire à saint Augustin : " Dans le Christ-Homme, le fils de Dieu s'est donné à nous comme exemple et comme modèle." Et à saint Grégoire de Nysse, ces paroles plus étonnantes : " Soyons semblables à JÉSUS-CHRIST, puisqu'il a voulu être semblable à nous ; devenons des dieux pour l'amour de lui, puisqu'il a voulu devenir homme pour l'amour de nous." La gloire d'une image est de ressembler à son modèle, la gloire d'un chrétien créé et réformé sur un type divin est donc de ressembler à JÉSUS-CHRIST.

Saint Paul, s'adressant aux chrétiens d'Ephèse, ne craignait pas de leur dire : " Revêtez l'homme nouveau, qui a été créé selon Dieu, dans la justice et la sainteté." Dans la langue énergique de l'Apôtre, ce mot *revêtir* exprime tout à la fois le dépouillement de nos inclinations vicieuses et une heureuse substitution des pensées et des sentiments de JÉSUS-CHRIST. Il faut qu'il vive en nous par sa grâce et par son esprit. Tel est le but de nos efforts, le résultat final de l'union surnaturelle que nous cherchons à réaliser par tous les actes de notre vie chrétienne.

Un pieux auteur développe ainsi cette même idée : " JÉSUS, dit-il ; est l'unique et parfait modèle proposé à tous les chrétiens. Ils ne sont chrétiens dans leurs sentiments et leur conduite qu'autant qu'ils s'approchent de ce modèle. Sa vie est l'explication la plus claire et la plus sûre de sa doctrine : il a pratiqué excellemment ce qu'il a enseigné. On ne saurait donc étudier avec trop d'attention jusqu'aux moindre traits de sa vie. Mais ce qui demande le plus notre application, ce sont les dispositions intérieures qui ont été l'âme de ses actions. Nous ne parlerons, nous n'agirons, nous ne souffrirons jamais comme lui, si nous ne pensons, si nous ne sommes affectés comme lui. C'est dans son esprit, c'est dans son Cœur que nous devons nous efforcer de pénétrer. (1)

Méditez, pieux fidèles, ces paroles pleines de vérités. C'est dans l'esprit et dans le Cœur de JÉSUS que nous devons pénétrer pour

(1) *Intérieur de JÉSUS*, par le P. GROU, S. J.



régler notre intérieur. La connaissance de nous-mêmes est utile, celle de JÉSUS-CHRIST est meilleure encore. Son Cœur possède tous les trésors de la grandeur, de la sagesse et de la bonté : jamais l'esprit humain n'en comprendra l'étonnante beauté morale. Il est donc juste de le prendre pour type régulateur de nos sentiments. La prière que nous devons le plus fréquemment adresser au Seigneur est celle-ci qui résume toutes les aspirations de la piété : "Seigneur, faites que mon cœur devienne semblable au vôtre. *Fac cor meum secundum Cor tuum.*" Placez votre Cœur sur le mien comme un sceau sur une cire molle, afin que je reçoive avec l'empreinte divine une forme nouvelle et céleste.

Le saint évêque de Genève s'écriait dans son naïf et gracieux langage : "O Dieu ! que ne nous arrive-t-il comme à cette bénite Cathérine de Sienne, que le Sauveur nous ôtât notre cœur et mit le sien à sa place ! Mais n'aura-t-il pas plus tôt fait de rendre le nôtre tout sien, purement et irrévocablement sien. Ah ! qu'il le fasse, ce divin JÉSUS. (1)

Oui, qu'il opère en nous ce changement, et qu'il nous donne les vertus et les sentiments de son Cœur ! Pour nous disposer à recevoir cette grâce, appliquons-nous au saint travail de l'imitation. Il fait partie intégrante du culte que nous rendons au Sauveur. Toute dévotion est à la fois affective et pratique. Notre dévotion ne sera sérieuse et utile que lorsqu'elle réunira ces deux aspects. *O Cœur de JÉSUS, rendez mon cœur semblable au votre !*

P. SEGUIN, S. J.

---

## NÉCROLOGIE.

*Cape Bald* : Adalbert DUGUAY, Officier de la Ligue.—*Dover South* : Delle Bella PELTIER, Dame Joseph CHARBONNEAU.—*Fletcher, O.* : Dame Jean l'ARCHE.—*Matane* : Delle Antoinette JONCAS, une fervente Zélatrice.—*Montréal* : M. Edouard THIFAUT, Augustin LEDOUX.—*Ottawa* : Henri OUIMETTE.—*Saint-Jean, Q.* : Julien SIMARD, Michel FRÉDETTE, Dame Judith BONNEAU.—*Saint-Norbert de Berthier* : Herméline ROBILIARD, Zélatrice.

R. I. P.

(1) *Lettres*, N. VIII.



## TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS.

SOMME DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER.

<p>Actes de charité . . . . . 79519</p> <p>Actes de mortification. . . 131549</p> <p>Chapelets . . . . . 273500</p> <p>Chemins de Croix . . . . . 59703</p> <p>Communions sacramen- telles . . . . . 77856</p> <p>Communions spirituelles. 297733</p> <p>Examens de conscience . . 149042</p> <p>Heures de silence . . . . . 269315</p> <p>Heures de récréation . . . 197743</p> <p>Heures de travail . . . . . 1106723</p>	<p>Heures-Saintes . . . . . 42717</p> <p>Lectures de piété . . . . . 48973</p> <p>Messes célébrées . . . . . 1064</p> <p>Messes entendues . . . . . 65521</p> <p>Œuvres de zèle . . . . . 381281</p> <p>Œuvres diverses . . . . . 591866</p> <p>Prières diverses . . . . . 941051</p> <p>Souffrances ou afflictions. 37746</p> <p>Victoires sur ses défauts . 122955</p> <p>Visites au S. Sacrement . 245867</p> <hr style="width: 100%;"/> <p>SOMME GÉNÉRALE . . . . . 5121726</p>
---	---

FEUILLES pour enregistrer les *Intentions particulières* et les *Œuvres du Trésor du Cœur de Jésus* : 15 cts le 100.—LIVRET JOURNALIER DU TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS et des *Intentions particulières*, contenant, 1.—des instructions pratiques sur le *Trésor* et les *Intentions particulières*; 2.—Des blancs spéciaux pour enregistrer pendant un an chacune des œuvres du *Trésor* et 3.—une feuille d'Intentions pour chaque mois de l'année.—Belle brochure de 48 pages, avec couverture ornée d'une image du Sacré-Cœur : 25 cts la douzaine. S'adresser aux Bureaux du MESSAGER.—Tous nos Associés devraient avoir ce précieux LIVRET et s'efforcer d'apporter chacun son contingent au *Trésor* ou *Ranquet spirituel* que nous offrons chaque mois au divin Cœur de notre Sauveur. C'est là une des plus fructueuses pratiques de la vie chrétienne et un excellent moyen de perfection.

### Actions de grâces au Sacré-Cœur.

Le chiffre des faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat et pour lesquelles on nous demande des actions de grâces, a été le mois dernier de 7354. Des rapports spéciaux à ce sujet nous ont été communiqués des Centres suivants :

*Chicopee, Mass., E. U.* : Une guérison.—*Laprairie* : Deux faveurs temporelles.—*L'Assomption* : Une guérison.—*Montréal* : La conversion d'un jeune homme.—Une faveur obtenue dans une difficulté.—*Norton Mills, Vt.* : Une grâce spéciale.—*Ottawa* : Une faveur signalée.—Deux conversions et une grâce temporelle.—Une autre grâce temporelle.—*Papineauville* : La guérison d'une malade.—*Renfrew* : Deux faveurs spirituelles; trois faveurs temporelles.—*Rimouski* : Une conversion remarquable au Catholicisme.—*Somerset* : La conversion d'un athée.—*Somersworth N. H.* : Cinq grâces ou faveurs obtenues.—*Sudbury, Ont.* : La guérison d'une personne.—*Saint-Ephrem d'Upton* : Actions de grâces pour deux faveurs obtenues.—*Saint-Eugène, Co. l'Islet* : Deux faveurs obtenues.—*Saint-Hermas* : Une faveur temporelle;—quatre autres faveurs signalées.—*Sainte-Perpétue* : Deux guérisons.—*Sainte-Philomène, Co. Ottawa* : La guérison d'une malade; trois autres guérisons.—*Trois-Rivières* : Une grâce spirituelle.—*Vareennes* : Une faveur temporelle.—*Winooski, Vt.* : Plusieurs faveurs obtenues.—*Saint-Clet* : Une faveur temporelle.



## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. (1)

Librairie Téqui, 33, rue du Cherche-midi, à Paris.

LE GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE : *Vie militaire, politique et privée*, par M. l'abbé Et. POUGEOIS, chanoine honoraire de Bordeaux.—1 vol. in-12 de 360 pages. 2 francs.

Ouvrage plein d'intérêt destiné à perpétuer les haut faits et les dernières années si chrétiennes d'un héros chrétien.

Monsieur de la Moricière, dit Son Eminence le Cardinal Donnet, fut, comme soldat, la gloire de son pays, c'est un premier droit à mon affection. Plus tard il est devenu le capitaine de la Sainte Eglise, la personnification armée de la conscience catholique, et, à ce titre, il a acquit à notre admiration et à notre reconnaissance des droits imprescriptibles.

NAGUÈRE, AUJOURD'HUI, par Madame la Comtesse D. de Beaurepaire de Louvagny (Rouxel Lecrai). 1 vol. in-12 de 428 pages. 2 francs.

LA VILLA ESCULAPE par Camille FVILLIÈRES. 1 vol. in-12 de 320 pages. 2 francs.

Ces deux livres sont très intéressants et sont écrits dans un excellent esprit chrétien qui ne peut faire que du bien.

Librairie VIC ET AMAT, 11 rue Cassette, Paris.

SOUVENIRS D'AUBERGE par Paul HAREL. Prix 2 francs. — Ce volume est signé par une des personnalités les plus curieuses de la littérature contemporaine. M. Paul HAREL, l'Aubergiste d'Echauffour (Orne), après avoir publié des ouvrages remarquables, a remporté le prix de poésie à l'*Académie Française*, avec son volume : **Aux Champs**.

M. Paul HAREL nous donne aujourd'hui un charmant volume de prose, des **Souvenirs d'Auberge**, où la gaieté la plus saine est unie à la morale la plus élevée.

N. S. Père le Pape a dernièrement accordé une audience au poète catholique et lui a dit :

“ Je vous bénis, vous et votre œuvre.”

C'est le plus haut encouragement qu'un écrivain puisse obtenir.

J. T.

(1) Nous prions nos lecteurs de ne pas oublier que nous ne recevons qu'un exemplaire des ouvrages mentionnés dans ce *Bulletin* et qu'il leur est inutile de nous les demander. Qu'on veuille bien s'adresser aux éditeurs ou aux libraires.



## Intention générale du mois d'Avril 1894

PRÉSENTÉE PAR LE CARDINAL VICAIRE, BÉNIE PAR LE PAPE :

Le progrès dans la connaissance et l'amour de Jésus-Christ.

**L**A connaissance de JÉSUS-CHRIST est pour le chrétien d'une rigoureuse obligation. Pour être au nombre des brebis de ce divin Pasteur, il faut, avant tout, le connaître. " Je connais mes brebis, nous dit-il lui-même, et mes brebis me connaissent." Sans cela, en effet, comment croire en lui, l'aimer, suivre ses exemples, vivre de sa vie ? Nous pouvons, à la rigueur, ignorer tout le reste, demeurer étranger aux recherches curieuses qui, dans les innombrables domaines de la science, passionnent les intelligences avides de savoir, pourvu que, comme l'Apôtre, nous *sachions* JÉSUS-CHRIST, nous sommes assez savants ; car nous possédons la véritable science, la seule, à vrai dire, qui soit indispensable à tous les hommes.

Or, dans la science ou connaissance de Notre-Seigneur, on peut distinguer différents degrés. Il y a d'abord, dit le P. de Ponlevoy, une connaissance vague et superficielle, lorsqu'on le connaît plutôt par les autres que par soi-même, lorsqu'on le connaît, par exemple, d'après le public et selon sa réputation, comme vous pourriez connaître Aristote et Confucius. Il y a une connaissance arbitraire et comme d'imagination, lorsque nous connaissons Notre-Seigneur moins en lui-même pour ainsi dire que nous ne le connaissons d'après nos dispositions, nos impressions et d'après notre imagination. Il y a des âmes ainsi faites, pour lesquelles, en quelque sorte, Notre-Seigneur change à tous les quarts d'heure, parce qu'elles changent elles-mêmes. Ainsi,

dans un moment, il est la bonté même ; l'instant d'après, il n'est plus que rigueur ou au moins sévérité et justice. Il y a la connaissance de JÉSUS que j'appellerai la connaissance spéculative et historique. On le connaît, pour ainsi dire, dans le lointain et le passé, comme on connaîtrait un grand homme qui serait mort il y a dix-huit cents ans, ou un homme qui serait à l'extrémité du monde. Ce n'est pas là la connaissance chrétienne, ce n'est pas ainsi que nous devons connaître JÉSUS-CHRIST. Il faut que nous le connaissions par nous-mêmes, par nos cœurs ; il faut que nous le connaissions en lui, dans son Cœur ; il faut que nous le connaissions, non pas certes comme un grand homme qui est mort, mais que nous le connaissions comme le Dieu vivant ; non pas comme un homme dans le lointain, mais comme le Dieu qui est présent ; il faut que nous le connaissions comme nous connaissons notre père, notre mère, notre époux, nos enfants, comme nous nous connaissons nous-mêmes, mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes.

Il y a à cette connaissance de Notre-Seigneur des conditions qui dépendent de nous, et qui n'exigent ni une grande capacité d'esprit, ni beaucoup de science. On connaît JÉSUS-CHRIST bien plutôt par le cœur que par l'esprit. Et il arrive souvent qu'une pauvre femme qui ne sait rien autre chose que son *Pater* et son *Ave*, connaît mieux JÉSUS-CHRIST que tous les philosophes du monde et plusieurs grands théologiens. Mais quelles seront donc les conditions essentielles pour connaître, pour aimer, pour goûter Notre-Seigneur ? Ah ! il y en a deux que nous pouvons acquérir : c'est l'humilité et la pureté. "Je vous bénis, mon Père, disait JÉSUS-CHRIST, parce que vous avez caché ces choses à ceux qui croient être sages et prudents, et de ce que vous les avez révélées à ceux qui sont humbles et petits." Et ailleurs : "Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu." L'humilité et la pureté sont deux vertus pour ainsi dire inséparables ; car l'humilité ce n'est autre chose que la virginité du cœur, comme la

pureté n'est autre chose que l'humilité de la chair. Et c'est parce que le monde ne connaît pas l'humilité ni la pureté, qu'il y a entre JÉSUS-CHRIST et le monde un intervalle qui ne sera jamais franchi ; le monde ne le connaît pas et ne peut pas le connaître. Mais prenez une âme pure, comme elle connaîtra JÉSUS-CHRIST ! car elle est apte à le connaître. Quand Notre-Seigneur choisit parmi ses disciples l'ami de son cœur, le disciple aimé par-dessus tous les autres, sur lequel d'entre eux fixa-t-il son choix ? sur le plus humble et le plus pur de tous, saint Jean, qui mérita par là d'être admis à une connaissance plus intime de son Dieu.

Après avoir préparé nos âmes à la connaissance du Seigneur par l'humilité et la pureté, il faut encore travailler à l'augmenter en nous de plus en plus. Quelle sera ici la méthode à suivre ? Il y en a deux, la méthode qu'on peut appeler logique et la méthode usuelle. La méthode logique, c'est d'étudier JÉSUS-CHRIST ; la méthode usuelle, c'est de le fréquenter. La méthode logique consiste à étudier Notre-Seigneur dans la contemplation des mystères de sa vie, de sa mort, de sa résurrection, où nous l'y trouverons tout entier, avec tous ses bienfaits, avec tous ses attraits ; il nous attirera à lui et il se communiquera à nous. Étudions le saint Évangile dont toutes les paroles devraient être savourées, tant elles sont pleines de grâce et de vérité ! Étudions le crucifix ; car il n'est pas possible de méditer, de contempler le crucifix, de l'embrasser, sans connaître et aimer davantage JÉSUS-CHRIST ; car il y est tout entier ; nous pouvons voir son Cœur à découvert au travers de ses plaies, et une fois que nous l'avons vu, comment ne pas le connaître et ne pas l'aimer ?

D'ailleurs on peut se servir de lectures qui facilitent l'œuvre de la foi dans la connaissance de JÉSUS-CHRIST. Nous avons les explications du saint Évangile, les Vies de Notre-Seigneur et les ouvrages que les saints ont écrits sur le Verbe Incarné. C'est à chacun de choisir selon son besoin et son attrait.

A cette méthode qui consiste à étudier JÉSUS-CHRIST dans son Cœur, dans sa vie et dans les ouvrages qui traitent de lui, il faut en ajouter une autre : c'est de le fréquenter. Ici-bas, lorsque nous connaissons une personne, nous la fréquentons. Nous allons la visiter chez elle, nous l'invitons à venir chez nous ; il y a entre nous et elle une communication réciproque, une fréquentation. Eh bien ! c'est ce qu'il faut faire avec JÉSUS-CHRIST. Fréquentons-le, nous le connaissons. Allons chez lui. Grâce à Dieu, Notre-Seigneur a bien des maisons sur la terre ; il a une maison qui est le centre de chaque paroisse, il est là, il nous attend. Allons le voir et converser avec lui et nous le connaissons ainsi d'une manière plus intime.

Mais nous ne saurions l'ignorer, c'est de la connaissance que procède l'amour. Donc plus nous connaissons JÉSUS-CHRIST, plus nous l'aimerons. Il est impossible d'être éclairé sur les perfections infinies et les charmes ravissants du Fils de Dieu fait homme sans s'attacher à lui par le cœur. Or, aimer JÉSUS-CHRIST, c'est toute la morale et la perfection des vertus, soit humaines, soit divines, car c'est en lui et par lui seul que nous pouvons et devons aimer parfaitement et Dieu, et le prochain et nous-mêmes.

Et cependant, ô profondeur insondable de la malice et de la folie des fils d'Adam ! combien nombreux hélas ! sont encore aujourd'hui, après dix-neuf siècles, ceux qui, par leur faute, ne connaissent pas et, par conséquent, ne sauraient vraiment aimer Notre Seigneur JÉSUS CHRIST !

Aussi le miséricordieux Sauveur, comme décidé à triompher à toute force — autant du moins que le comporte la liberté humaine — des ingratitude coupables qui lui ferment tant de cœurs, a-t-il fait annoncer, pour notre âge, un dernier effort de son amour.

C'est la grande révélation du Sacré-Cœur, destinée tout de nouveau — proclament les Souverains Pontifes — “ à sauver le monde. ” Déjà, notre Dieu “ qui dans sa propre nature habite une lumière inaccessible, était, en devenant JÉSUS,

descendu de ces hauteurs pour s'abaisser au niveau de ma misère. Mais quand je dis "le Cœur de JÉSUS", je vois le Sauveur encore plus rapproché de moi, si c'est possible : je regarde en lui le point par lequel il veut s'unir à moi et m'invite à m'unir à lui." (1)

Ainsi pour initier enfin, de nos jours, les hommes à la connaissance et à l'amour de JÉSUS-CHRIST, le moyen le plus court et le plus merveilleusement facile, c'est de leur présenter — lui-même nous l'enseigne — son Cœur sacré ; "Voilà, dit-il, ce Cœur qui a tant aimé les hommes !" L'effet immédiat de cette dévotion providentielle sera donc, par la grâce divine et moyennant notre dévoué concours, le progrès des âmes et des peuples dans la connaissance et l'amour de JÉSUS-CHRIST. Surtout, avec ce progrès, chacun de nous obtiendra cette bienheureuse ressemblance avec JÉSUS-CHRIST, qui doit être la forme même de sa perfection personnelle ; et nous avancerons en même temps tous ensemble, dans la mesure de nos généreux efforts, l'avènement du "Règne social de JÉSUS-CHRIST," vrai salut des peuples de la terre.

#### PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour le progrès des âmes et des peuples dans votre connaissance et votre amour, afin que votre règne tant désiré s'établisse enfin par tout l'univers. Ainsi soit-il.

(1) P. Ramière. Le Cœur de JÉSUS et la Divinisation du Chrétien.





## NOS MARTYRS CANADIENS

### NOUVELLES FAVEURS

**Belle-Rivière, O.:** Une guérison.—**Cape Bald :** La guérison d'un enfant de quatre ans, souffrant depuis six mois d'une maladie qui menaçait de lui faire perdre la vue.—**Essex Junction, Vt.:** Une guérison obtenue par l'application des cartes-reliques.—**Montréal :** Une fille est guérie, par l'application d'une carte-relique, d'un mal de jambe dont elle souffrait depuis un an et demi.—Un élève de l'école du Sacré-Cœur souffrait souvent de violents maux de tête qui l'empêchaient de suivre les leçons ; son professeur lui appliqua sur la tête une carte-relique du Père Lalemant et l'enfant n'a plus éprouvé depuis de semblables douleurs. Un autre élève de la même classe souffrait d'un cruel mal d'oreilles ; le professeur encouragé par son précédent succès, se servit encore de la relique et la guérison fut instantanée.—**Québec :** Une grâce temporelle.—Un grand soulagement obtenu dans une crise de névralgie.—Une personne obtient, par l'application d'une carte-relique, la disparition presque complète d'une maladie qui l'empêchait de suivre les exercices de la retraite.—“Un de nos enfants était atteint de la diphtérie ; il a été complètement guéri après l'application de la relique des PP. de Brébeuf et Lalemant.”—**Saint-Barthélemi:** Guérison du rhumatisme sciatique, après une neuvaine aux Martyrs canadiens.—**Saint-Charles de Bellechasse :** Une dame de Carleton remercie le Sacré-Cœur de la guérison d'un grand mal de tête qu'elle éprouvait depuis plusieurs années : elle fut parfaitement guérie par l'application des reliques des martyrs canadiens.—**Saint-Joseph de Bauce :** Une petite fille de neuf ans devait subir une opération chirurgicale aux yeux ; elle s'adressa aux Martyrs canadiens pour obtenir sa guérison : elle a été parfaitement guérie à la suite de la neuvaine.—**Saint-Philippe d'Argenteuil :** Une grâce spéciale obtenue par deux personnes.—Une mère de famille est guérie du battement de cœur et d'une grande faiblesse par l'intercession des PP. de Brébeuf et Lalemant.—**Sainte-Thérèse de Blainville :** Un enfant de deux ans et dix mois n'avait encore pu articuler le moindre mot, ni se tenir sur ses jambes, qui étaient d'une faiblesse extrême ; les médecins ne savaient qu'y faire ;

ses parents se mirent à prier les martyrs : l'enfant parle et marche à merveille.— "J'ai été délivré d'un étourdissement qui m'affligeait depuis longtemps, après avoir porté quinze jours un petit reliquaire des Martyrs ; je n'ai plus rien ressenti après la première journée.— **Saint-Vincent de Paul, Montréal :** "J'ai été guérie, par l'intercession des Martyrs, d'une toux opiniâtre qui m'affligeait à la suite d'une attaque de la grippe ; mon fils a pareillement été guéri d'un violent mal de dents.

N. B. On voudra bien se souvenir que nous ne publions *jamais* de communications *anonymes* et que, par conséquent, les faits précédents nous ont été transmis par écrits dûment signés.—Ceux qui nous demandent des cartes-reliques nous obligeraient beaucoup en envoyant en même temps des timbres poste pour les frais de préparation et d'expédition.

---

### PETITE CORRESPONDANCE.

Plusieurs Secrétaires des Centres locaux ont perdu petit à petit la louable habitude qu'ils avaient de nous écrire de temps en temps pour nous donner des nouvelles de notre Œuvre dans leurs districts respectifs. Pourtant c'est bien là l'une de leurs principales fonctions. Serait-ce parce que nous n'avons pas répondu *chaque fois* à leurs lettres ? Mais les pages du MESSAGER ne valent-elles pas une réponse ? Nous voudrions bien pouvoir répondre immédiatement à tous ceux qui nous font l'honneur de nous écrire ; mais il nous est souvent impossible de le faire, vu le grand nombre des lettres que nous recevons chaque jour. Il nous faut d'abord faire justice aux lettres d'affaires et de direction de l'Œuvre ; les autres viennent ensuite par ordre de date.

\* \*

Nous recevons souvent des lettres comme celle-ci, par exemple : " Je vous ai écrit il y a quelques jours pour vous demander des objets de la Ligue ; je n'ai encore rien reçu ; veuillez donc me les envoyer." —Il vaudrait mieux nous redire ce que vous aviez commandé ; car il est à croire que nous n'avons pas reçu votre lettre de commande, vu que nous nous efforçons toujours de remplir de suite les ordres donnés.— De plus, les spécifications que vous nous donneriez ainsi nous aideraient à faire efficacement des recherches au Bureau de poste.

\* \*

Quand vous avez à réclamer des livraisons du MESSAGER ou de ANAGH MENSUEL que vous n'auriez pas reçues, veuillez donc le

faire sur une *feuille séparée*, portant distinctement votre nom et votre adresse, afin que nous puissions l'envoyer au Département des Postes ; c'est là le seul moyen efficace de faire cesser les nombreuses irrégularités qui se glissent dans le service postal.—Qu'on veuille bien remarquer qu'il ne nous est guère possible de négliger aucun de nos abonnés, vu que toutes les adresses sont imprimées et distribuées *mécaniquement* sur les bandes qui servent à envelopper les publications périodiques.—Il faudrait, pour en passer une, la retrancher positivement.

\*.\*

Le mois de mai amènera plusieurs changements d'adresse : nos abonnés sont priés de nous en donner avis en temps opportun, s'il y a lieu.

Les Zélateurs et les Zélatrices ne devront pas manquer de rapporter au Secrétaire local les changements de domicile des Associés de leurs Quinzaines, afin que le Livre des Quinzaines soit corrigé en conséquence.

\*.\*

Nous venons de faire préparer une nouvelle provision de Scapulaires du Sacré-Cœur, insignes de l'Apostolat.—Afin d'en diminuer le prix, et de venir ainsi en aide aux Trésoriers locaux, nous avons substitué une doublure *en toile* à celle en *flanelle* dont nous nous sommes servis jusqu'ici. Ce nouveau scapulaire, qui ressemble à l'ancien, est solide et durable. Inutile de dire que le scapulaire insigne de la Ligue n'est pas un *scapulaire proprement dit* et qu'il peut être fait de n'importe quelle *éttoffe* : toile, coton, laine, soie, et que, par conséquent, la doublure en flanelle n'est pas du tout essentielle.—Que ceux qui tiennent à avoir des scapulaires doublés en flanelle nous demandent des empreintes carrées sur toile mince (No. 82 de notre catalogue) et qu'ils les doublent à leur goût.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

A ROME, les fêtes jubilaires sont terminées : la clôture en a été faite, le 19 février, par une messe solennelle célébrée par sa Sainteté dans la basilique de Saint Pierre. Quelques jours auparavant, l'église Saint Joachim, don des catholiques du monde entier offert au Pape à l'occasion de son jubilé épiscopal, a été livrée solennellement au Card. Parocchi, Vicaire-Général du Pape, en présence d'une grande foule de peuple. Le jubilé a produit de grands fruits en Italie. A cette occasion, ce pays a été couvert de bonnes œuvres, grâce à l'initiative d'hommes pieux et zélés. La *Civiltà Cattolica* publie une longue liste de ces fondations : ce sont des églises et des chapelles, des écoles et des couvents, des statues et des

monuments, un grand nombre d'associations catholiques de jeunes gens, des bibliothèques catholiques gratuites, sans parler d'un nombre infini d'associations établies pour des fins religieuses ou philanthropiques.

L'état des esprits est toujours le même en Italie. Le clergé, de son côté, fait beaucoup pour conjurer la misère du peuple. Un journal anticlérical fait cet aveu : " Il faut le reconnaître : les seules personnes qui s'intéressent à la population de nos campagnes sont les curés, les prêtres. Dernièrement, l'Evêque de Trévise a organisé la fondation de caisses rurales paroissiales, où les paysans trouvent à un intérêt minime les choses de première nécessité, la nourriture, les semences, etc. Deux cents de ces caisses rurales fonctionnent déjà dans le diocèse de Trévise, Padoue, Venise, etc." Le gouvernement italien semble chercher un refuge dans le Saint-Siège, pour calmer les esprits. Dernièrement, Crispi a concédé l'exequatur pour plus de 40 évêchés vacants : ce qu'il avait longtemps refusé.

L'image de la Sainte Vierge, au petit sanctuaire de Campocavallo, près Lorette, semble pleurer sur l'Italie : elle verse des larmes, dit-on, comme faisait l'apparition de la Salette. On parle de guérisons nombreuses et de conversions.

Le sort des Catholiques, en RUSSIE, est vraiment déplorable. Il paraît, dit le Catholic Times de Londres, que le massacre des Catholiques commis dans l'église de Krosche, à Kovno, n'est que la suite d'une large série de persécutions. L'année dernière, trois églises ont été détruites à Kudvynce, en Podolie ; une autre a été en partie détruite à Volhynie, et le presbytère confisqué ; en Lithuanie, une église a été aussi rasée. Dans le gouvernement de Minsk, des églises ont été changées en tavernes. Au frontispice de l'une d'elles, on lit cette vieille inscription " Gloire à vous, Seigneur," et au-dessous cette brutale enseigne : " Eau-de-vie à vendre en gros et en détail." Les prêtres ne peuvent pas sortir de leur paroisse sans une permission spéciale. Les évêques catholiques sont entièrement à la merci des chefs militaires, et ne peuvent rien faire sans craindre d'être exilés en Sibérie, comme l'a été l'évêque de Vilna.

La TURQUIE est moins farouche. Les Frères des Ecoles Chrétiennes viennent d'ouvrir un bel établissement au sein même de Constantinople. En Macédonie, grâce à la paix dont jouissent les Catholiques et aussi grâce au zèle et à l'énergie de Monseigneur Milanoff, l'Eglise y fait de grandes conquêtes. Nombre de schismatiques reviennent à l'unité. On y comptait en 1876 2 ou 3000 catholiques romains : on en compte aujourd'hui 30,000. Chose étonnante ! En vertu d'un firman émané de la Sublime Porte, Mgr Milanoff jouit d'une très grande autorité dans son diocèse non seulement au for ecclésiastique, mais aussi au for civil. Ainsi tout passe-port, acte de vente etc., n'a de

valeur qu'en autant qu'il porte le sceau de l'évêque catholique ; toutes ses sentences dans les causes matrimoniales ou autres doivent être exécutées par les autorités civiles sans qu'elles soient soumises à leur révision. En Syrie, également, le mouvement de retour au Catholicisme s'accroît beaucoup.

EN ANGLETERRE une grande mission a été donnée à Londres pendant le Carême : 19 Jésuites, 17 Passionistes, 13 Rédemptoristes et 6 Dominicains ont été mis, à cet effet, à la disposition du cardinal Vaughan. Ces religieux ont établi partout l'association de la Sainte Famille, avec sa pratique essentielle, la prière en commun.

AUX ÉTATS-UNIS, l'on compte aussi bon nombre de conversions. Dernièrement, dans l'Église de Saint François-Xavier à New-York, 23 protestants ont abjuré solennellement l'hérésie et ont été baptisés par le R. P. Campbell, S. J. Dans la Nouvelle-Angleterre, autrefois le château-fort du puritanisme, le catholicisme gagne toujours du terrain. De l'aveu d'un ministre protestant de Newport, les catholiques s'emparent peu à peu de Rhode Island et du Massachusetts. Il y a maintenant dans la Nouvelle-Angleterre, disent les récentes statistiques, 815 églises et 1,904,650 catholiques, soit plus d'un cinquième de la population.

Chez nos voisins, les Nègres sont l'objet d'un apostolat actif. Le 8 décembre dernier, a eu lieu la dédicace d'un nouveau séminaire fondé à Baltimore pour les étudiants noirs. L'on compte maintenant aux États-Unis 160,174 noirs catholiques : ils possèdent 29 églises, 34 prêtres exercent le ministère parmi eux. En 1893, 5,009 enfants et 560 adultes ont été baptisés. Ils possèdent aussi 102 écoles fréquentées par 8,531 élèves, et plus de vingt institutions dirigées par des religieuses de différentes congrégations. Le diocèse de New-York renferme à lui seul 90,000 Noirs : ils sont pour la plupart dans les Iles Bahama. Dans la ville de New-York il y en a environ 3,000 : ils ont une église à leur usage.

D'après "l'Ave Maria," l'A. P. A. a fait plus de bien que de mal au Catholicisme : un grand nombre de protestants tant chez les laïques que parmi le clergé, se sont levés pour défendre les catholiques et condamner le fanatisme stupide de la nouvelle association. Il faut ajouter à cela qu'on a présenté à l'Assemblée législative de l'Etat du Kentucky un projet de loi prohibant toute société de cet acabit, et condamnant les coupables à une amende de 500 à 1000 dollars ou à la prison, ou aux deux à la fois.

AU MEXIQUE le peuple conserve sa foi, en dépit de la propagande sectaire. A la récente célébration de la fête nationale et religieuse de ce pays, qui eut lieu au sanctuaire de Notre-Dame de la Guadeloupe, 80,000 Mexicains ont pris part aux cérémonies qui se sont prolongées pendant une semaine.



## Chronique de la Dévotion au Sacré-Cœur.

NOUVELLES DES CENTRES DE LA LIGUE.

**Cape Bald, N. B.**—Dans ma dernière correspondance, je vous disais, Rev. Père, que le nombre des membres de la Ligue du Sacré-Cœur était de 382 : aujourd'hui j'ai le plaisir de vous dire que ce chiffre s'est élevé à 464, y compris la petite mission de Port-Elgan qui comprend 22 membres ; c'est vous dire que je suis plus que satisfait des belles dispositions des paroissiens.

Tous les mois, un grand nombre de personnes, tant hommes que femmes, font régulièrement la communion réparatrice. La rigueur de la saison n'effraie presque personne : il n'est pas rare de voir des personnes marcher quatre ou cinq milles, même plus, pour venir remplir leur devoir de Ligueur et de chrétien. Je ne puis taire pour l'édification de tous, les paroles que m'adressait un jeune Ligueur il y a quelques jours. Je lui disais : " Pourquoi êtes-vous venu de si loin par des chemins semblables ! Les règles de la Ligue n'obligent pas à ce point. "—Ah ! reprit-il ; je viens prier le Sacré-Cœur pour mon pauvre père qui me fait toujours des gros yeux quand il me voit me préparer pour venir à confesse. " Je me hâte de vous dire, Rev. Père, que les hommes de la trempe de ce père de famille sont très clair semés maintenant dans la paroisse.

Pour vous donner une seconde preuve des heureux effets de la dévotion au Sacré-Cœur dans la paroisse, je vous dirai que pendant le mois de novembre dernier, nous avons donné au-delà de 900 communions. Il était vraiment beau de voir le père donner l'exemple au fils, et le fils marcher sur les traces du père en venant, l'insigne du Sacré-Cœur sur la poitrine, se nourrir du pain des forts dans la Sainte Eucharistie. Que de comunions ! que de chemins de croix ! que de prières sont allés aux pieds du Très-Haut, pendant ce mois, lui demander l'adoucissement des peines infligées aux pauvres âmes du purgatoire.

Ici, comme en beaucoup d'autres paroisses, on oubliait peut-être trop tôt nos pauvres morts ; mais grâce à la dévotion au Sacré-Cœur, ce souvenir se réveille dans nos cœurs, et espérons qu'il y restera toujours vivace maintenant.

La communion générale du mois de janvier, ne m'a pas emmené autant de Ligueurs : " la grippe " fait de terribles ravages par ici. De plus, un bon nombre d'hommes ont pris le chemin des chantiers pour ne revenir qu'au printemps.

Comme les hommes, les dames ont aussi leur bannière, égale en beauté et en richesse. Point de jaloux maintenant.

Les dames zélatrices remplissent leurs devoirs d'une manière satisfaisante : sans doute, les rigueurs de l'hiver ont peut-être un peu refroidie le zèle de quelques-unes d'elles, mais je suis certain que ce zèle se ranimera avec les premiers rayons d'un soleil printanier.

**Meriden, Conn.**—La Ligue du Sacré-Cœur et l'Apostolat de la prière établis en 1891 fleurissent encore. La communion générale des hommes a eu lieu régulièrement. Les Zélatrices de l'Apostolat continuent fidèlement leur œuvre, encourageant ceux qui sont dévoués, retrempeant de leur zèle ceux qui sont faibles ; Les 15 Zélatrices visitent par mois 225 membres de l'Apostolat.

Mme Louise Frédéric, Zélatrice de l'Apostolat, est recommandée aux prières de tous les Associés ; morte le 3 janvier dernier à l'âge de 63 ans, la double prière qu'elle fit durant les dernières années de sa vie fut exaucée, c'était de mourir un jour de dévotion à St. Joseph, récompense bien méritée pour son zèle en faveur de l'Union de St. Joseph fondée par le R. P. Drumgoole ; son second désir réalisé était d'être enterrée un jour dédié au S. Cœur, qui fut vendredi le 5 janvier ; le service solennel eut lieu dans l'église canadienne de St. Laurent, et fut chantée par le Rev. A. van Oppen, Curé.

**Saint-Philippe de Laprairie.**—La Ligue du Sacré-Cœur récemment établie dans cette paroisse donne des résultats assez satisfaisants. Nous comptons au-delà de cinq cents Associés ; et, nous espérons lorsque les précieux avantages de cette pieuse Association seront mieux connus, et par là même plus appréciés, ses membres aussi, seront plus nombreux.

Les Zélatrices désirant jouir au plus tôt des privilèges accordés à leur titre, s'acquittent avec zèle de leurs fonctions. Le pieux MESSAGER est passé et lu avec non moins d'intérêts par les Associés que par les Zélatrices. La communion réparatrice mensuelle ou hebdomadaire est faite par un grand nombre, enfin, tout semble promettre qu'ici comme ailleurs le divin Cœur de Jésus recevra de ses enfants un digne tribut de gloire et de louanges.

Notre vénéré Directeur, le révérend Monsieur Laporte, a obtenu, en notre faveur, d'exposer le très saint Sacrement le premier vendredi de chaque mois. Nous sommes heureux de cette grâce privilégiée qui sera, sans aucun doute, une source de bénédictions pour cette paroisse.

---

# CALENDRIER D'AVRIL 1894

## INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. PÈRE LE PAPE :

**Le progrès dans la connaissance et l'amour de Jésus-Christ.**

### FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES :

1. **D.**—**Quasimodo**. (S. Hugues, E.)—A†. G†. R†.—Vie pénitente.—7354 actions de grâces.
2. **L.**—**ANNONCIATION** B. V. M. —B†. Cf. M†. R†.—Humilité chrétienne.—7926 affligés.
3. **M.**—S. Gabriel, Archange. (du 20 mars.)—Le zèle.—6918 défunts.
4. **M.**—**S. Joseph**, Époux de MARIE. (du 19 mars.)—B†. G†. M†. R†.—L'amour de JÉSUS et de MARIE. — 6241 intentions spéciales.
5. **J.**—S. Vincent Ferrier, C.—H†. Z†.—L'esprit de contrition. — 2353 Communautés.
6. **V.**—**Premier Vendredi**. S. Benoit, ab. (du 21 mars.)—A†. G†.—La vigilance sur les sens.—6424 premières Communions.
7. **S.**—S. Cyrille de Jérusalem, E. D. (du 18 mars.)—Dévotion à MARIE. — Les Associés du Sacré-Cœur.
8. **D.**—*2e ap. Pâques*. Du dimanche. (S. Hédèse, M.)—L'amour de la perfection. 4095 demandes de travail.
9. **L.**—S. Jean Damascène, C. D. (du 27 mars.)—La libéralité envers les pauvres.—4792 prêtres, ecclésiastiques.
10. **M.**—S. Isidore, E. D. (du 4)—La vertu de patience.—20666 enfants.
11. **M.**—S. Léon le Grand, P. D.—D†.—Le dévouement au Pape. — 8005 familles.
12. **J.**—Du S. Sacrement.—(S. Zénon, E. M.)—H†.—Le respect pour le sacerdoce.—6875 grâces de persévérance.
13. **V.**—S. Hermétilde, M.—Fermeté dans la foi.—3410 grâces d'union, de réconciliation.
14. **S.**—S. Justin, M.—Une sainte émulation pour le bien.—7491 grâces spirituelles.
15. **D.**—*3e ap. Pâques*.—**PATRONAGE DE S. JOSEPH**.—B†. M†.—La victoire sur nos défauts.—6006 grâces temporelles.
16. **L.**—S. Benoit-Joseph Labre, pèlerin. — Porter généreusement sa croix chaque jour. — 5268 conversions à la foi.
17. **M.**—S. Anicet, P. M.—La vertu de modestie.—9941 jeunes gens, jeunes personnes.
18. **M.**—De la férie.—(B. Marie de l'Incarnation, O. C.)—Le zèle apostolique.—3949 maisons d'éducation.
- 19. **J.**—Du S. Sacrement.—(S. Eliphège, E.)—H†.—Le don de conseil.—6159 malades, infirmes.
20. **V.**—De la férie.—(Ste Agnès de Montépulciano, V.)—L'esprit de mortification.—123 Missions, retraites.
21. **S.**—S. Anselme, E. D.—La science qui fait les saints.—1579 Ouvres, Sociétés.
22. **D.**—*4e ap. Pâques*. Du dimanche.—(SS. Soter et Caius, PP. MM.)—Le courage chrétien.—1968 paroisses.
23. **L.**—S. Georges, M.—La vertu de piété.—7790 pécheurs.
24. **M.**—S. Fidèle de Sigmaringa, M.—L'esprit de componction.—9308 pères ou mères.
25. **M.**—S. MARC, Évang. (Litanies des Saints.)—La méditation des saints Évangiles.—4147 Religieux, Religieuses.
26. **J.**—SS. Clet et Marcellin, PP. MM.—H†.—L'énergie chrétienne.—1540 Novices, Séminaristes.
27. **V.**—**NOTRE-DAME DU BON CONSEIL**.—La fidélité à Dieu.—3811 Supérieurs ou Supérieures.
28. **S.**—S. Paul de la Croix, C.—La dévotion aux souffrances du Sauveur.—5807 vocations.
29. **D.**—*5e ap. Pâques*.—S. Pierre, M.—La vertu de résignation.—Les Directeurs, les Zélateurs et les Zélatrices.
30. **L.**—(*Rogations*). Ste Catherine de Sienne, V.—Z†.—L'amour de la sainte Eglise romaine.—11766 intentions diverses.

**CLEF :** †—Indulgence plénière ; A—1er Degré ; B—2e Degré ; C—Congrégation de la Ste Vierge ; D—Milice du Pape ; G—Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; H—Heure-Sainte ; M—Bonne Mort ; R—Confrérie du S. Rosaire ; Z—Zélateurs et Zélatrices.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.—Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER avant le premier jour du mois.